

La Comcom Communique



REDEVANCE INCITATIVE : LES ÉLU-E-S SUR LE TERRAIN

Les élu-e-s de la Communauté de communes ont voté en décembre dernier, la mise en place d'ici 2023 de la Redevance Incitative et la collecte en régie sur tout le territoire du Minervois au Caroux. Afin de préparer au mieux la concrétisation de ce choix ambitieux, les élu-e-s sont sur le terrain : ce mardi, les communes de Saint-Pons, Olargues, Vieussan et Riols étaient reçu-e-s à Olonzac.

Luc Louis, le maire d'Olonzac, Béatrice Falcou, son adjointe, et Laurie Gomez, maire d'Oupia, ont présenté sans détour le fonctionnement de la redevance incitative. Béatrice Falcou rappelait « nous avons commencé à étudier ce projet dès 2008, pour une phase test en 2015 » et Luc Louis de compléter « nous étions la seule communauté de communes à utiliser ce système dans tout l'Hérault. Dès la première année, la production d'ordures ménagères a chuté, au-delà des prévisions, pour se reporter sur plus de tri »

Le territoire du Minervois au Caroux a la particularité de connaître 3 systèmes de tarification déchets. Le Minervois pratique la RI depuis 2016, et l'ensemble de la Communauté peut s'appuyer sur l'expérience de ses élu-e-s et de ses habitant-e-s, pour déployer ce projet à l'échelle des 36 communes. Les visites d'échanges entre élu-e-s ont démarré en mai et juin à Cassagnoles, représentatif de l'habitat « éclaté », puis à Minerve, pour les communes « touristiques ». Ces visites se sont conclues sur l'habitat « urbain » avec Olonzac cette semaine.

Le travail des élu-e-s se poursuit en ateliers : groupe de travail où sont réuni-e-s conseiller-e-s communautaires, conseillers municipaux et technicien-ne-s de la CdCMC, selon les thématiques communication, technique, finances, tourisme ou professionnels. Les réflexions portées au sein des ateliers, nourrissent ensuite les choix qui seront votés en Conseil communautaire, pour un déploiement de la RI et une collecte assurée directement par la CdCMC les plus adaptés au territoire.

Plus d'information sur la RI https://www.cc-minervois-caroux.fr/redevance_incitative.aspx

Contact : service 3D (Développement Durable/Déchets) **04 67 97 90 30** environnement@cdcmc.fr

www.cc-minervois-caroux.fr